F-A-C-2 10487 a,
Case
FRC
12799

DISCOURS

Sur la situation politique de la nation, à l'ouverture de la seconde session de l'Assemblée Nationale ;

Prononcé à la Société des Amis de la Constitution, dans la séance du 21 octobre.

Par CAMILLE DESMOULINS.

Contentus paucis lectoribus. HOR.
Moins l'assemblée est grande, et plus elle a d'oreilles.

A PARIS,
Chez les Marchands de nouveautés.
1791.

THE NEWBERRY
LIBRARY

AVIS AUX TRIBUNES.

Après avoir concouru, pendant deux ans, avec les écrivains patriotes, à faire une grande expérience sur l'entendement du peuple français, fatigué d'une si longue opération, découragé par l'accroissement sensible de la surdité nationale, et faisant réflexion à la fin tragique, sous Ponce Pilate, de celui-là même à qui il suffisoit de toucher du bout du doigt une oreille pour la faire entendre, *j'avois cessé d'écrire depuis trois mois*, lorsque appelé à la place de secrétaire de la société, j'ai regardé ce choix comme une invitation à rompre mon silence ; et le nombre de près de trois cents députés que j'ai vus là parmi nous, m'a fait croire que je pouvois le rompre utilement. Mais comme il m'est plus facile de me taire que de ne point parler avec franchise et liberté ; si cette liberté paroissoit licence à quelques personnes, je dois prévenir les tribunes que ce sont mes idées que j'expose, et non celles de la société, qui ne sauroit être responsable des opinions individuelles de ses membres.

DISCOURS

Sur la situation politique de la nation, à l'ouverture de la seconde session de l'Assemblée Nationale ;

Prononcé à la Société des Amis de la Constitution, dans la séance du 21 octobre.

Par CAMILLE DESMOULINS.

Je les ai appelés CITOYENS PASSIFS, et ils se sont crus MORTS.

MACHIAVEL dit quelque part : « Si un peuple » accoutumé au joug vient à le briser, il res- » semble à une bête brute qui, échappée à » travers champs, quelque sauvage qu'elle » soit, ne manque pas de redevenir la proie » de son maître ou du premier qui cherche à » s'en emparer ».

Si Machiavel désespéroit ainsi qu'un peuple qui avoit voulu la liberté et l'avoit conquise, pût en jouir long-temps, qu'eût-il dit d'une nation dont un enchaînement de circonstances a plutôt détaché les fers, qu'elle ne

les a brisés elle-même ? Nous avons pu chercher à persuader au peuple qu'il avoit voulu être libre, et pour lui faire chérir la liberté comme son ouvrage, et parce que, pour une nation, se persuader à elle-même qu'elle avoit voulu la liberté, c'étoit commencer à la vouloir. Mais devant ce grand nombre de législateurs qui m'écoute, et en présence des médecins, ce n'est pas le moment de parler comme en présence du malade, et il importe de ne rien dissimuler de son état pour vous mettre à portée d'appliquer les remèdes les plus propres. Il m'est difficile d'être court en si beau sujet de parler ; mais je paroîtrai bien moins long, si je ne suis point interrompu.

Oui, messieurs, pour ceux qui, ainsi que moi, ont consacré, depuis trois ans, toutes leurs pensées à la révolution, qui ont suivi celle qui s'est faite aux lieux où elle s'est faite, ce n'est point un paradoxe que le peuple ne la demandoit point, qu'il n'est point allé au devant de la liberté, mais qu'on l'y a conduit. L'après-dînée du 12 juillet, et mieux encore toute la nuit suivante, j'ai été à la source de l'insurrection, et je l'ai bien observée. Les véritables patriotes se sont servi des premiers instrumens qui leur tomboient

sous la main, comme le ciel se servoit d'Attila; et la liberté avoit alors, parmi ses restaurateurs, des hommes à qui il étoit facile, à l'aide des progrès de l'instruction et du ferment de la philosophie, de faire des révolutions qu'ils eussent faites dans des siècles d'ignorance, par la seule force de leur génie. Mais il n'est pas temps encore de rendre gloire à tous ceux à qui il appartient, et de venger les *machinistes* de la révolution, de ce que j'appellerois l'ingratitude de la nation, si la nation avoit voulu ce nouvel ordre de choses. Ce que vous ne devez pas perdre de vue pour juger sainement notre état politique, c'est que quelque obligation qu'on ait à ces fondateurs de la liberté, l'impéritie et les lourdes méprises des aristocrates en avoient si fort avancé les fondemens, qu'ils n'avoient laissé presque rien à faire à l'habileté des patriotes. Rappelez-vous ici, messieurs, et l'ineptie de ce visir *Vergennes*, oppresseur de Genève et libérateur d'Amérique, qui fait traverser les mers à nos soldats, passez-moi cette expression, pour leur mettre le nez sur la déclaration des droits; et ce visir *Calonne*, si délié pourtant, ce pivot sur lequel tourne aujourd'hui la contre-révolution, au milieu des clameurs universelles contre ses brigan-

dages, donnant à la nation un point de ralliment dans l'assemblée des notables ; et ce visir *Brienne*, sur une motion stupide dans la bouche de Dépréménil, le plus fougueux des aristocrates, promettant les états-généraux. Qui ne voit que ce sont tous ces aristocrates qui ont conduit, comme par la main, à l'insurrection un peuple indifférent? enfin, c'est cet autre arc-boutant de l'aristocratie, ce fou du blazon, ce baron de Copet, qui par la double représentation du tiers, avance si fort l'œuvre de la liberté, dans un moment où le Contrat Social étoit entre les mains de tout le monde, qu'il laissoit bien moins de peine aux Péthion et aux Robespierre à faire le reste, qu'aux Chapelier et aux Dandré à le défaire. Vous voyez, messieurs, que la nation n'a été révolutionnaire que par contre-coup ; que le mouvement vers la liberté lui a été imprimé par des aristocrates, et je vous laisse à juger si lorsque l'impulsion lui avoit été donnée si fortement sur un chemin frayé par les Mably et les Rousseau, et que cependant des hommes médiocres, tels que les Dandré, les Chapelier, les Barnave, les Desmeuniers, s'attelant derrière le char de la constitution, ont réussi à le tirer en sens inverse, et à le faire incessamment rétrogra-

der, je vous laisse juges si ce char rouloit sur la pente de l'opinion. Premier résultat des méditations de l'observateur ; première base des travaux du législateur patriote qui veut consolider la révolution. Les racines de notre liberté sont aristocratiques ; le peuple de Paris n'a été que l'instrument de la révolution : l'histoire nous dira quels en furent les ingénieurs ; et celui qui aébloui tant de gens par son mot favori : « Pour qu'un peuple soit » libre, il suffit qu'il le veuille », n'a eu si souvent à la bouche cette sentence, que parce que, plus à portée que personne de savoir si Paris vouloit la liberté, par cette expression du Normand il contentoit tout le monde, et se montroit le général, et de ceux qui vouloient la liberté, et de ceux qui ne la vouloient pas.

Ce n'est point faire de notre révolution une révolution à part ; c'est, au contraire, la faire semblable à presque toutes les autres, que de dire que ce n'est point le peuple qui l'a voulue, qui l'a faite. Par-tout c'est le petit nombre, deux ou trois citoyens qui ont fait les révolutions. Un Pélopidas à Thèbes, un Harmodius et un Aristogiton, ou un Thrasibule à Athènes ; et comme le peuple parisien affamé, allant chercher à Versailles celui

qu'il appeloit le boulanger, le peuple romain ne se retire sur le mont sacré que pour se soustraire aux usures des marchands d'argent, et quand son hôtel de la Force regorge d'un tiers de sa population, détenue pour dettes. Par-tout beaucoup sont affranchis par peu ; mais l'art du législateur qui veut maintenir cet affranchissement, est d'intéresser la multitude à maintenir l'ouvrage du petit nombre. C'est la marche que suivit l'assemblée nationale, tant qu'elle fut environnée de dangers. Voyez comme après l'insurrection du 14 juillet, ces représentans, depuis si avares envers la nation, s'empressèrent de l'intéresser à la révolution, par les prodigalités de la nuit du 4 août, et d'épuiser en un moment leur corne d'abondance sur toute l'étendue de l'empire. De ce moment, la contre-révolution devint impossible. Le despotisme fut atterré, et tous les efforts qu'il pourroit faire pour se relever ne devoient tourner que contre lui-même, comme il arriva la nuit du 5 au 6 octobre ; mais aussi de ce moment où les meneurs de l'assemblée nationale n'ont plus craint la victoire du despotisme, et l'ont tenu en échec, ils ne se sont appliqués qu'à faire rétrograder la révolution ; les toiles qu'ils avoient faites en un

jour, et où ils avoient enlacé le despotisme, ils n'ont fait ensuite que consumer vingt-quatre mois à les défaire, ou du moins à y ménager des défauts pour qu'il passât au travers; et il a été facile à l'observateur attentif de reconnoître que tous ces ministériels, tous ces modérés, tous ces 89, tous ces Feuillans, n'étoient que d'ambitieux aristocrates, qui, éloignés par leur naissance ou repoussés par une disgrace des honneurs et des places auxquelles ils aspiroient, n'avoient voulu que faire peur de la nation au despotisme, comme une mère fait peur du loup à son enfant, afin de s'en faire caresser.

Mais qu'est-il arrivé? Le peuple étant accoutumé au joug, pour le faire sortir de l'ornière de l'habitude, creusée par tant de siècles, et où il étoit enfoncé si avant, il avoit fallu le séduire par tous les charmes de la liberté, et ne lui rien cacher de ses droits primitifs; il avoit fallu en rassembler sous un verre étroit et en offrir à ses regards l'enivrante perspective, et la déclaration des droits avoit été publiée et distribuée à vingt millions d'hommes. Or, cette déclaration des droits n'étant autre chose que les principes que Dieu a gravés dans tous les cœurs,

et ayant à la fois force de loi décrétée et innée, ce fut une démence inconcevable dans les ambitieux meneurs de l'assemblée, que l'espoir de réussir dans leur projet, de n'en faire ensuite qu'une simple préface de la constitution, qu'ils contrediroient à leur fantaisie dans le corps de l'ouvrage. Il étoit évident que quoiqu'on fît une dépense royale en affiches et en journaux, pour élever jusqu'aux nues ce corps d'ouvrage; quoiqu'il fût enchâssé dans l'or et les pierreries; quoique ceux qui l'avoient fait s'agenouillassent modestement devant leur chef-d'œuvre, et qu'il ne parût en public que porté processionnellement, et aussi entouré de gardes et de superstition que l'alcoran; il étoit évident, dis-je, que si l'ouvrage étoit contradictoire à son introduction, l'autorité de l'ouvrage de Chapelier Biribi, et de quelques hommes aussi décriés et corrompus, ne résisteroit pas long-temps à l'autorité d'une préface divine, d'une charte décrétée à la fois par Dieu et par les hommes, et à des principes que chacun trouvoit au fond de sa conscience.

Ajoutez que ces hommes corrompus ne l'étoient pas assez. Je m'explique. Mirabeau répétoit souvent cette maxime, qu'il tenoit de Machiavel, sur laquelle il paroît avoir

réglé sa conduite, et dont il pourroit bien avoir été la dupe et la victime (car il y a exception à tout); il avoit, dis-je, pour maxime *que le défaut des hommes est de n'être ni assez bons, ni assez méchans;* ainsi, par exemple, je dis que des hommes pour qui je ne trouve point d'expression qui rende toute l'horreur qu'ils m'inspirent, n'étoient point pourtant assez corrompus, qui, après avoir voté des remercîmens pour le massacre de Nanci et celui du champ de Mars, devenus tout à coup scrupuleux, s'écrioient que jusqu'à la dernière goutte de leur sang seroit versée, plutôt que de souffrir qu'il y eût en France des ducs, et cela après avoir décrété, le moment d'avant, qu'il y auroit des princes. Quoi de plus ridicule que d'entendre M. Dandré saluer M. d'Artois du nom de prince, mais déclarer qu'il se feroit plutôt tuer que de l'appeler M. le comte! A ce reste de vergogne, qui a retenu par fois les ministériels, ajoutez les explosions du patriotisme dans les tribunes et sur la terrasse, qui ont donné quelques commotions salutaires à la majorité corrompue de la législature, et l'ont forcée de dériver un peu au cours de l'opinion. De tout cela, il est résulté une consitution destructive, il est vrai, de sa préface

mais qui n'a pas laissé d'emprunter de cette préface tant de choses destructives d'elles-mêmes, qu'en même temps que comme citoyen j'adhère à cette constitution : comme citoyen libre de manifester mon opinion, et qui n'ai point renoncé à l'usage du sens commun, à la faculté de comparer les objets, je dis que cette constitution est inconstitutionnelle, et je me moque du secrétaire Cérutti, ce législateur PANGLOSS, qui propose gravement de la déclarer par arrêt ou par un décret *la meilleure constitution possible :* enfin, comme politique, je ne crains point d'en assigner le terme prochain. Je pense qu'elle est composée d'élémens si destructeurs l'un de l'autre, qu'on peut la comparer à une montagne de glaces qui seroit assise sur le cratère d'un volcan. C'est une nécessité que le brasier fasse fondre et se dissiper en fumée les glaces, ou que les glaces éteignent le brasier. Ce n'est point là protester contre la constitution. Je me soumets à m'embarquer sur le fameux vaisseau construit par les Chapelier, Dandré et compagnie ; mais quelle liberté reste-t-il aux passagers, s'ils ne peuvent vous faire remarquer à vous, messieurs, qui en êtes aujourd'hui les pilotes, qu'il fait eau de toutes parts, afin que s'il vous est

défendu de le calfeutrer, vous puissiez du moins tenir prête la chaloupe pour le moment du naufrage? Pour moi, je soutiens qu'il n'y a que deux sortes de gens qui, dans la révolution, aient suivi un système possible; d'un côté les Maury et les Malouet; de l'autre les Péthion et les Robespierre. Quant aux modérés, je parle de ceux qui ont eu un système autre que celui de traire la liste civile, dans leur système de chercher un milieu entre la liberté et l'esclavage, ils ont été aussi ridicules que ce philosophe de nos jours, faisant creuser un grand trou à la terre, pour chercher le milieu entre les Antipodes.

Ne croyez pas, messieurs, que j'annonce le changement dont je parle en charlatan, qui prédit un avenir lointain, sans nulle responsabilité. Je regarde la veille les nuages, et je prédis l'orage du lendemain; je ne crains pas d'avancer que le changement de cette constitution, dont M. Lavie ajournoit le moindre amendement, après la grande révolution de Pythagore, de trente-six mille ans, il n'est pas même possible à l'assemblée nationale, actuellement régnante, de le prévenir : mais il n'y a point à s'alarmer; car s'il ne dépend pas de vous d'empêcher le choc,

il dépend de vous si nous aurons à en gémir.

L'assemblée nationale de 1789, si pure à sa source et en sortant de dessous terre, puis corrompue dans la capitale, enfin si fangeuse et en si mauvaise odeur au moment où elle alloit rentrer dans le sein de la nation, et se perdre parmi le peuple français, vient de finir comme la rivière des Gobelins, qui après avoir traversé les immondices de Paris, n'est plus qu'un égout, comme on sait, en arrivant à la Seine, au-dessous de la Gare. Je ne consumerai pas vos momens à suivre le cours de cette assemblée; il suffira de vous présenter rapidement ici quelques-unes de ses opérations, celles qui se lient aux grands événemens qui approchent, et qui ont préparé et amené ces événemens.

A Dieu ne plaise que j'accuse tous vos devanciers de ce système que je vais vous développer! J'aime à croire que nous n'avons à reprocher à la plupart, que la foiblesse de leur vue et leur confiance dans quelques noms qui en imposoient. De tout temps, en ce pays, le peuple (si on peut se servir d'une expression de l'ancien régime) a été esclave de l'autorité et des autorités, et dans tous les corps il y a le peuple; mais ce peuple dans

le premier corps législatif a été quelquefois si ignorant, si aveugle, que l'histoire pourra bien dire la populace de l'assemblée constituante ; car l'histoire juge les hommes, non sur ce qu'ils ont fait, mais sur ce qu'ils pouvoient faire.

Ce n'est pas faute, du moins, qu'on ne le leur ait montré. La déclaration des droits étoit un signal donné à toute l'Europe; les despotes, occupés d'ailleurs la plupart à des guerres au dehors, pâlissoient tous sur leurs trônes, et alors sur-tout redoutoient bien plus, comme on l'a dit, l'invasion de nos principes, que nous ne craignons aujourd'hui l'invasion de leurs armées ; toute la France étoit en armes et debout, dans l'attente des magnifiques promesses de la préface de la constitution ; l'imagination ne s'étoit pas encore refroidie, en voyant dans le corps de l'ouvrage l'illusion de ses espérances ; nous avions et de l'argent et de nombreux ôtages de notre repos ; il ne falloit pas laisser aux tyrans le temps de se reconnoître. Nous ne manquions pas de *Popilius* qui leur auroient fait craindre la première ardeur de l'impétuosité française, et d'une attente qui n'avoit point encore été trompée ; il falloit suivre la maxime de

César : « Ne croire rien fait, tant qu'il res-
» toit quelque chose à faire ». Dès le 17 juin, du moment où les états généraux étoient devenus assemblée nationale, j'avois dit et imprimé, *puisque la bête est dans le piége, qu'on l'assomme;* et qu'on ne me calomnie point encore, qu'on ne dise point que je prêche la république, et qu'il falloit chasser les rois. Ceux qui nous ont appelés dans les derniers temps des Républicains et des ennemis des rois, pour nous diffamer auprès des imbécilles, n'étoient pas de bonne foi; ils savoient bien que nous ne sommes pas assez ignorans pour faire consister la liberté à n'avoir point de roi. Nous reconnoissons trop bien la vérité de ce que disoit Tib. Gracchus aux Romains. « On vous fait accroire, de-
» puis les Tarquins, leur disoit-il, que vous
» êtes libres, parce que vous n'avez plus de
» rois; mais qu'importe de n'avoir plus de
» rois, si vous avez partagé le faste et l'or-
» gueil, et l'inviolabilité et la souveraineté
» royale et tous ses vices, entre vos con-
» suls et une poignée de faquins. *Regum*
» *quidem nomen sed non regia potestas*
» *Roma fuit sublata* ». Nous ne demandions donc pas que la royauté fût éteinte, mais qu'on n'établît point à sa place une tyrannie

pire que la royauté ; car je le demande : quel fut jamais l'individu royal assez inviolable pour oser contre des sujets ce qu'on a osé contre des citoyens à Nanci et au champ de Mars, sans s'exposer à périr tragiquement comme les Néron et les Caligula ? Oh ! la belle constitution qui vote des remercîmens aux magistrats pour des crimes qui eussent fait égorger les tyrans eux-mêmes !

Mais réprimons ces mouvemens d'indignation sur ce que l'assemblée constituante auroit dû faire ; renvoyons-la à Mably et à Rousseau, qui lui avoient fait son thême mot à mot. Je ne veux ici que parcourir de sang froid ce qu'elle a fait, développer le systême de ses guides, et vous montrer le piége qu'ils vous ont tendu, et le méchanisme du trébuchet où ils vous attendent.

J'ai expliqué ce qui avoit nécessité de leur part la déclaration des droits, et précipité les bienfaits de la nuit du 4 août. Dès-lors, il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Il avoit bien fallu reconnoître que la nation étoit le souverain. Et comme avec tous les publicistes et tous les dictionnaires, Montesquieu, en son chapitre de la démocratie, en donne cette définition : « C'est une dé-» mocratie, lorsque la nation est le souve-

» rain ». Il sembloit difficile de ne pas tirer cette conséquence que la France, puisque la nation étoit le souverain, pouvoit s'appeler une démocratie, et nous nous étions appelés républicains dans ce sens; mais nos députés d'alors, à qui rien n'étoit impossible, et qui se métamorphosoient, comme par enchantement et d'un coup de baguette, d'états généraux en assemblée constituante, et d'assemblée nationale constituante en assemblée législative, croyoient que toute puissance leur avoit été donnée sur les mots comme sur les choses; en conséquence, M. Bailly s'est chargé de refaire notre éducation. Les idées que nos précepteurs, dans l'enfance, nous avoient fait entrer dans la tête avec la férule, sur la signification des mots, l'académicien, le philosophe en écharpe a entrepris de les en faire sortir avec le drapeau rouge, et il nous a prouvé, par des bayonnettes et des décrets de prise de corps, que le législateur savoit mieux que nous ce qu'il avoit voulu faire, et que puisque le législateur avoit voulu faire une monarchie, nous devions dorénavant appeler monarchie ce qui, chez tous les peuples, s'étoit appelé jusqu'alors démocratie.

Monarchie

Monarchie, soit : aussi bien je ne veux pas disputer sur des mots, comme un docteur de Sorbonne. Mais quoi ! vous avez aboli les priviléges de la noblesse, du clergé et des parlemens, et vous prétendez avoir fait une constitution monarchique ! On vous avoit pourtant rappelé cette maxime de Montesquieu, dont l'évidence est sensible : *Abolissez*, dit-il, *dans une monarchie les prérogatives des seigneurs, du clergé, de la noblesse et des villes*, et *bientôt vous aurez un état populaire ou un état despotique*. Cette citation n'empêcha point les faiseurs d'aller en avant : et ce qui est remarquable, c'est que ces mêmes faiseurs, lorsqu'ils ont dépouillé les hommes de couleur du droit de citoyen actif, pour pallier cette injustice révoltante, ne se sont appuyés que de ce même raisonnement, et ils ont dit comme Montesquieu : si vous ôtez les distinctions politiques tirées de la peau, et la classe intermédiaire des hommes de couleur, la royauté du blanc sur le nègre ne peut pas durer ; tant ils étoient convaincus de la vérité de cette maxime de Montesquieu !

Je prie la société de soutenir son attention, car ici est la clef du système. Je suis entré tard en matière ; mais aussi elle a été si avan-

cée par l'introduction, que je vais arriver rapidement aux résultats. Vous venez de voir que dans leurs principes mêmes ils ne se sont pas dissimulé qu'ils faisoient une constitution impossible, qu'ils plaçoient leur monarchie entre l'état populaire et l'état despotique, comme la roue *d'Ixion*, entre deux pentes rapides, de manière que la moindre inclinaison devoit la précipiter d'un côté ou de l'autre. Et en conséquence ils ont arrangé non pas une constitution définitive, mais des pierres d'attente pour une constitution. Encore une fois, je sais très-bien que ce n'étoit pas là la pensée de la plupart de nos députés constituans, qui au contraire s'imaginoient avoir posé la dernière pierre à la grande pyramide; mais dans cet atelier de constitution, il y avoit les maîtres et les compagnons législateurs, et il est facile de vous prouver que c'étoit la pensée des principaux architectes, quoiqu'à vrai dire, il y ait eu une telle confusion de plans, et que tant de gens y aient travaillé en sens contraire, que c'étoit une vraie tour de Babel.

Il eût été bien plus court pour les maîtres de l'atelier dont je parle de faire tout de suite la monarchie de Montesquieu, la mo-

narchie possible. Mais voici le fin mot. Ces messieurs avoient jeté la sonde, et ils avoient reconnu que la nation, que d'abord il avoit fallu conduire comme par la main à une insurrection à laquelle elle ne pensoit pas, selon sa coutume de tout commencer à pas de géans, avoit fait plus de chemin que ses conducteurs ne vouloient, et avoit tellement mordu au système d'égalité, que ceux qui disoient haïr le plus les républicains, l'étoient eux-mêmes sans le savoir; car c'est l'*égalité* qui est le principe des républiques, comme tout le monde sait, et qui en fait la seule différence d'avec les monarchies dont le fondement est l'*inégalité*. Montesquieu par ménagement et pour ne pas dire aussi crument le mot propre, bâtit la monarchie sur le mot *honneur*. Mais tout son ouvrage prouve que le mot qu'il avoit à la pensée et sur les lèvres, est le mot *inégalité*. Nos constituans donc ayant sondé l'opinion, et reconnu que le peuple français étoit devenu républicain sans le savoir, en prenant si fort à cœur l'égalité des droits, ont compris qu'ils ne pourroient reproduire avec succès le système décrié des Mounier, des Lally, et des Clermont-Tonnerre, et il se sont dit:

plutôt que de nous exposer à tout perdre, donnons-leur pour le moment la monarchie qu'ils demandent, cette monarchie impossible et sans intermédiaire, et attendons de meilleurs temps, ou plutôt sachons les faire naître. Ne pouvant faire la constitution que nous voulons, nous empêcherons du moins les autres de faire la constitution que nous ne voulons pas; et puisque, maîtrisés par l'opinion, nous sommes obligés de leur faire une constitution tellement suspendue entre l'état populaire et l'état despotique, que c'est une nécessité qu'elle se précipite d'un côté ou de l'autre à la première impulsion, lorsque la force de l'opinion la fait pencher vers l'état populaire, inclinons-la vers l'état despotique, par la force de nos institutions. Peut-être entre ces deux extrêmes, parviendrons-nous à la fixer sur l'équilibre de la *chambre haute et de la cour des pairs*, qui est le terme commun de notre ambition ; et si notre constitution retombe dans l'état despotique, comme ce sera nous qui l'y aurons poussée, nous sommes bien plus sûrs encore de la reconnoissance du despotisme.

C'est vers ce but qu'ils ont dirigé toute leur manœuvre aussi constamment que sa-

vamment; il ne vous sera pas permis d'en douter après l'analyse rapide que je vais faire et que je vous prie de suivre.

Supposons ensemble qu'après la fameuse nuit du 5 au 6 octobre, supposons que dans la salle de l'assemblée nationale, à la place du côté gauche, que l'histoire distinguera peu du côté droit, il n'y ait eu que des aristocrates, des ennemis de la nation, des contre-révolutionnaires, mais politiques, mais reconnoissant l'impossibilité d'une contre-révolution à main armée, et convaincus qu'on pouvoit bien tromper, mais non pas braver vingt-cinq millions d'hommes. Voici le discours qu'auroit tenu dans cette assemblée le démon de l'aristocratie lui-même :

La lutte corps à corps nous devient impossible, et vous voyez bien que c'est une nécessité de plier, si nous ne voulons pas rompre ; mais n'est-il pas vrai que nous serions trop heureux d'accorder aux insurgens la constitution d'Angleterre, pour éviter celle d'Amérique, dont nous nous rapprochons furieusement depuis deux mois, et de terminer là cette révolution ? Eh bien, laissez-moi faire, et je vous réponds de vous ramener, sous trois ans, à constitution anglaise, ou à l'ancien ré-

gime, qui est encore bien meilleur. Voici mon plan.

D'abord il faut qu'il y ait un certain nombre d'entre nous qui demeurent aristocrates énergumènes, ne voulant entendre parler que du despotisme pur et simple ; ceux-là nous contrediront sans cesse, s'écrieront que nous sommes des démocrates enragés, iront jusqu'à protester et déclarer qu'ils ne prennent plus part à nos séances, ce qui nous fera paroître patriotes en comparaison de ces aristocrates.

Pour nous, nous nous ferons patriotes modérés, même Jacobins ; il nous sera aisé de surprendre la confiance des nombreux badauds des quatre-vingt-trois départemens, et voici comme je parviens à découdre ce que nous n'aurions pu déchirer.

C'est l'insurrection sur-tout qu'il faut craindre. La plaisanterie sur le mot lanterne nous a fait bien du mal ; mais jusqu'ici il n'y avoit qu'à rire pour eux de la fin tragique des Foulon et Launay. D'abord il faut rendre ce mot lanterne abominable, et l'insurrection, *le plus saint des devoirs*, impossible à remplir, ou c'en est fait de nous. Pour cela, j'excite une émeute ; il y a une tactique sûre, et il n'en coûtera pas même une forte somme. Je fais

pendre un innocent ; je le fais pendre à notre porte ; ce peuple est bon, il est consterné de ce meurtre ; on lui dit que ses représentans ne sont plus en sûreté ; dans ce moment l'un de nous tire de sa poche le projet de loi qu'il a préparé, et voilà la loi martiale décrétée d'emblée, et déjà la révolution est enrayée ; et avant peu je vous aurai vengé, dans l'étendue du royaume, de cinq à six mille des plus ardens patriotes, fusillés. C'est toujours autant de moins.

Ensuite, c'est l'égalité proclamée par la déclaration des droits, qui a attaché à la révolution vingt-cinq millions d'hommes. Si la raison des contraires est bonne, c'est donc en introduisant l'inégalité que nous les détacherons de la révolution. Chez un peuple qui veut conserver sa liberté, dit Mably, tous les citoyens naissent et demeurent gardes nationales, plus ou moins exercés ; pour tuer la liberté, il faut donc prendre le contrepied. Je divise d'abord les citoyens en troupes de ligne et gardes nationales, première distinction ; je donne un uniforme aux gardes nationales, et voilà les citoyens distingués en citoyens armés et non armés : par-là, je fais tomber les fatales piques, et je dé-

sarme les redoutables sans culottes, qui ne peuvent se procurer un uniforme complet à 32 livres l'aune. J'établis l'épaulette d'or, afin qu'il n'y ait que les riches, nos amis en général, qui puissent être officiers. J'établis des grenadiers, des chasseurs et des fusiliers, nouvelles distinctions, nouveau moyen d'écarter des compagnies privilégiées à grands bonnets et à élégante chaussure, les citoyens moins aisés. D'abord la vanité leur fait faire des sacrifices pour faire valoir leur taille dans ces compagnies; mais bientôt les frais de l'équipement les éloignent. Si les pauvres s'obstinent à être gardes nationales, je les tiens sans cesse sur pied, comme si l'ennemi faisoit le siége de Paris. Ou il faut qu'ils montent sans cesse leur garde, et leur journée est perdue, ou il faut qu'ils la fassent monter, et c'est un impôt qui n'existoit pas. C'est ainsi que je m'arrange de loin pour substituer à la démocratie royale une aristocratie royale.

Voulez-vous tuer la liberté à coup sûr, dit Mably, établissez des distinctions entre les citoyens armés et non armés, et parmi ceux qui sont armés, entre les citoyens à grands bonnets, et sur-tout les citoyens à épaulettes; établissez entre les troupes de

ligne et les gardes nationales, une distinction autre que celle de l'habitude et de la supériorité du maniement des armes.

Mais si par ces distinctions je ne réussis pas à tuer la liberté et l'esprit d'égalité, je lui prépare une plaie bien plus large; je fais des citoyens actifs et des citoyens passifs: par-là, je tire une ligne de démarcation, et je mets tout à coup hors de la révolution douze à quinze millions d'hommes, qui se demandent où est cette égalité des droits politiques qu'on leur promettoit; et voyant bien que ce n'est pas pour eux que la révolution est faite, se promettent de rester les bras croisés, et de laisser MM. les citoyens actifs défendre leurs priviléges, quand je ferai jouer, dans deux ans, sur les bords du Rhin, mon cinquième acte et la grande machine que je garde pour le dénoûment.

Cependant ceux que cette dégradation civique n'irriteroit pas, je les soulèverai par le grand levier de tous les hommes, par leur intérêt. Plus les promesses faites par la déclaration des droits, à cette partie des citoyens, ont été magnifiques, plus je veux qu'ils soient des nôtres en en reconnoissant l'illusion. Je m'applique donc, sur-tout, à ce que le peuple puisse se dire: Que m'est-

il revenu de cette révolution ; et qu'il se réponde, *zéro*. Le seul décret qu'on m'arrache en sa faveur, celui de la suppression des entrées, je saurai le rendre nul, en faisant qu'il paie tout plus cher, et l'égoïsme mercantile seconde bien mes vues. Ainsi en même temps que je prive le peuple des droits communs et des douceurs de l'égalité, le premier des biens, le plus grand plaisir de la vallée de Josaphat, le seul bien qu'il pût recueillir sur le champ de la révolution, j'en appesantis sur lui tout le poids. Nous aurons un maire qui, j'espère, ne sera pas moins habile que ses devanciers les lieutenans de police, à faire renchérir le pain à propos, et même à nous donner par ordre une famine, quand il en sera temps. Les aristocrates ont cessé de faire travailler les journaliers ; mais ce n'est pas assez ; ils consomment encore dans le pays : je les fais tous émigrer ; le pouvoir exécutif ne peut pas précisément leur commander d'émigrer, mais il fait partir ses frères, ses tantes, tout ce qui l'environne, et sa famille donne l'exemple du chemin qu'il faut prendre, jusqu'à ce qu'il le puisse prendre lui-même. Le clergé répond aux indigens, qu'on l'a dépouillé de ses biens ; s'ils s'adressent à l'assemblée riche

de trois milliards des biens de l'église, dont un quart étoit affecté au soulagement des malheureux, pour lui demander seulement du pain et de l'ouvrage, la municipalité répond, au nom de la nation, en suspendant le drapeau rouge, et en même temps on corne à leurs oreilles : « Pauvre peuple, quand tu n'avois qu'un roi, tu n'étois pas si à plaindre », et on affiche par tout que le roi prend sur ses revenus, qu'on a si fort rognés, 50,000 livres qu'il donne aux pauvres. Je fais dire dans tous les papiers : pauvre peuple! pour que ce peuple dise, à son tour : pauvre roi! et par là je prépare le renouvellement de ce que nous avons vu arriver en Hollande, il y a quelques années, où le peuple, distingué des citoyens et écarté des affaires publiques, n'a pas manqué, à la première occasion, et pour quelques largesses, de prendre la cocarde orange, et de faire triompher la femme du sthadouder des écharpes et des citoyens actifs.

Reste 10 à 12 millions de citoyens actifs dont j'ai à lever l'opposition à mon plan.

Mais de ce nombre il faut d'abord retrancher cent mille arristocrates nés, qui aujourd'hui 6 octobre 89, ont encore toutes les places toutes les fortunes de l'état, et qui

vont s'agiter de tous côtés dans le sens de la contre-révolution, enfouir ou emporter tout le numéraire, entraver le commerce et entraîner dans leur opinion un million d'individus, ou créanciers à qui ils font banqueroute, ou marchands et journaliers que leur luxe entretenoit, ou chanoines en livrées qu'ils nourrissoient à ne rien faire, et dont ils étaloient la superfluité dans leur anti-chambre ou derrière leur carrosse.

Il faut retrancher 50 mille prêtres qui vont jeter les hauts cris (bien inutilement il est vrai, car ce sont eux que la providence appelle à payer la façon de la constitution, soit qu'elle devienne anglaise ou américaine); mais qui ne laisseront pas de fortifier prodigieusement le nombre des mécontens, de tous les béats et de toutes les dévotes, par leurs mysticités, neuvaines, jubilés et tous leurs tours de gobelets.

Jusques là, nous n'avons encore que la minorité. Mais voyez ici, je ne dis pas la profondeur de mon génie qui invente, mais la stupidité de cette nation qui me laisse faire. Les nobles ont encore tous les commandemens, toutes les grandes places, et je n'élève que d'autres nobles à celles qui ont été abandonnées. Au lieu de mettre la royauté

en sequestre, jusqu'à l'achévement de la constitution, je laisse le roi disposer encore du trésor; j'accorde au ministre tous les mois 20 et 30 millions, et je décrète *de confiance* une contribution patriotique qui s'éleve à des sommes immenses. Le pouvoir exécutif ne perd point de temps; car avec son or il corrompra, et avec la corruption il aura de l'or: il sème de tous côtés l'argent, surtout les promesses. Bientôt, pour le mettre en état de tenir ses promesses infinies, c'est une émulation dans le corps législatif à qui fera du roi la source de toutes les graces. Bientôt, je proclame Louis XVI le pouvoir exécutif suprême, le législateur suprême qui a le veto, le juge suprême au nom de qui se rendent tous les jugemens, le chef suprême de l'armée et des gardes nationales, et jusqu'à l'archiviste suprême. Pour soutenir le rang de toutes ces suprématies, je lui donne 30 à 40 millions de revenus, tandis que l'entretien du corps législatif tout entier ne va pas à 7 millions. Par cette seule mesure j'efface le corps législatif devant le pouvoir exécutif; car aux yeux du vulgaire celui là vaut un million à qui on donne un million. Puisqu'on donne au roi huit fois plus de revenus qu'à l'assemblée nationale entière, il pèse

donc lui seul dans la balance politique huit fois plus que la nation et ses représentans. La femme du roi avec ses 4 millions de douaire, les deux frères du roi, avec leurs 4 millions, ces trois individus entretenus plus richement que le pouvoir législatif tout entier, ne peuvent que le regarder en pitié ; et le ministre des affaires étrangères, par exemple, avec ses 50 mille écus de rentes, lorsque l'argent est le représentatif de toutes les valeurs, doit s'estimer vingt cinq fois plus que le président de l'assemblée nationale, avec ses deux mille écus de traitement. Bientôt le président de l'assemblée nationale lui-même, le président Pastoret, dira naïvement au roi : *Sire, et nous aussi, nous éprouvons le besoin d'aimer un roi.* Vraiment, comment la plupart des hommes, qui ne sont mus que par l'intérêt, n'éprouveroient-ils pas le besoin d'aimer un homme qui donne à ses amis 150 mille écus à dépenser ? comment ne pas mieux aimer être le subdélégué d'un délégué de la nation, avec 50 mille écus de rentes, que le premier délégué de cette nation avec 6 à 7 mille livres pendant deux ans ? et dès-lors ne voyez-vous pas que tous les ambitieux, tous les intrigans, tous ceux qui ne suivent d'autre parti que celui qui enrichit, désertent les

Jacobins pour courir à 89, aux Feuillans, chez les ministres, et par tout où j'établis les nouveaux robinets de la liste civile. Tous ces gens-là sont saisis, comme Pastoret, du même besoin d'aimer le roi. Pour qu'il puisse acheter tant de monde, je ne cesse de garnir ses mains de places et de dignités à conférer, de remplir ses poches d'or, de billets rouges, noirs. Comme Louis XIV, je fais ressource des croix de Saint Louis ; j'abandonne à la nomination du roi toutes les gances d'or, tout le ministère, toute la diplomatie, tous les bureaux, toutes les places de l'armée ; c'est-à-dire, cent mille récompenses pour les traîtres à la nation, cent mille moyens de corruption et de triomphe sur la fragilité humaine ; et de peur que tant de récompenses ne suffisent pas encore au grand nombre de toutes les bouches béantes, et de toutes les consciences sur la place, je déclare que c'est au roi qu'appartiendra de nommer le ministre du trésor national, et de dire à celui-ci : Je vous donne la clef du coffre fort, mais vous sentez-bien que vous ne pouvez reconnoître d'autre maître du coffre que celui qui vous en remet la clef.

Toute nation peut se diviser en deux sortes de gens; l'une que vous appellerez comme il

vous plaira, mais que moi j'appelle les *imbécilles ;* l'autre, que le pouvoir exécutif appelle les gens *qui ont des moyens.* Quant aux premiers, quoique incomparablement le plus grand nombre, ce sont ceux dont on aura le meilleur marché. Vous avez vu avec quelle facilité j'en ai paralysé déjà 12 à 15 millions, sans qu'il m'en ait coûté d'autres frais que d'inventer un mot vraiment *magique.* JE LES AI APPELÉS CITOYENS PASSIFS, ET ILS SE SONT CRUS MORTS. Je vous expliquerai tout à l'heure comment, dans les dix millions de citoyens actifs, il ne me sera guère plus difficile de vous débarrasser de ceux qui appartiennent à cette première classe.

Quant à ceux qui ont des moyens, la plupart, loin de s'opposer à mon plan, mettront tout en œuvre, et se disputeront l'infamie pour le faire réussir. Les uns, à qui il faut des distinctions et des honneurs, voudront, comme les *Mounier*, les *Lally*, les *Duport*, les *Lameth*, les *Clermont-Tonnerre*, les *Lafayette*, la cour des pairs et une chambre haute; les autres, à qui il faut de l'argent, comme les *Chapelier*, les *Beaumetz*, les *Dandré*, les *Desmeuniers*, les *Barnave*, éprouveront le même besoin que *Pastoret*, d'aimer un roi, qui donne 100,000 livres de rentes ;

rentes ; et ne voyez-vous pas que dans mon système, le coup de l'art, c'est de faire de ma royauté un coffre pour tous les gens qui ont quelque influence ; c'est de n'avoir fait du roi, avec ses 40 millions, que leur receveur, à qui ils afferment la nation pour deux ans ? Ne voyez-vous pas qu'avec la trésorerie dont il a la clef, et la liste civile, qui n'est que la bourse commune de tous les mauvais citoyens, nous ne pouvons jamais en manquer ? Bientôt Louis XVI dira, comme le roi George dans son voyage à Cheltenham : « *Le grand nombre d'amis du roi me ruine ;* » *le parlement est un gouffre, un abîme* » *sans fond ; je ne dîne plus en public ; je* » *me suis mis en pension avec la reine* » ; et pour tout dire en un mot, Mirabeau, si tu as le bonheur de vivre encore quelque temps, je veux que Louis XVI aille te demander à dîner. Telle est la royauté constitutionnelle.

Parmi les hommes qui ont de l'influence, il ne reste plus à combattre que le bien petit nombre de ceux à qui il ne faut que le témoignage de leur conscience, le petit nombre d'hommes à caractère, de ces citoyens incorruptibles, qui, à la lettre de *Xerxès : Si tu veux te soumettre, je te donnerai l'em-*

pire de la Grèce : répondent comme *Léonidas : J'aime mieux mourir pour ma patrie que de l'asservir.* Il ne reste que le petit nombre de ces philantropes vertueux, de ces vrais Jacobins que Fénélon a dépeints en un seul mot ; car avant qu'il y eût des Jacobins, Fénélon en faisoit le portrait, quand il disoit de lui-même : *J'aime mieux ma famille que moi, ma patrie que ma famille, et l'univers que ma patrie.* Il ne faut pas se dissimuler que, malgré leur petit nombre, ces patriotes, par l'ascendant de leur probité, par l'assentiment de tous les citoyens actifs ou passifs, éclairés et honnêtes gens, et forts de la déclaration des droits, ne parviennent à semer notre route d'obstacles ; mais je vous réponds de l'applanir : j'ai pour moi l'expérience de l'histoire de toutes les nations, et sur-tout de la nôtre, et j'écrase ce petit nombre par l'immense majorité des imbécilles. Voici comment.

D'abord ce petit nombre de patriotes ne sera point soutenu de cette multitude d'hommes indifférens à l'égalité, pour laquelle ils ne se sentent pas faits. Comment la libre circulation des pensées pourroit elle être un besoin pour tant de gens qui ne pensent pas, ou qui ont bien d'autre chose à faire

qu'à penser? Le gouvernement ne change jamais pour cette sorte de gens ; ils gardent toujours la neutralité de l'âne de la fable, qui dit : *Je ne saurois porter deux bâts ;* mais qui ne se doute point qu'il puisse n'en pas porter du tout, et qu'en Amérique, par exemple, tous les impôts ne montent qu'à 12 sous par tête.

Il ne sera point soutenu non plus par cette multitude de gens timides, circonspects, qui se rangent toujours du côté du plus fort. A peine respiré-je de la journée du 6 octobre, que j'en impose à ceux-ci : je fais jeter en prison ou décréter les héroïnes de cette journée, et *reine Audu* languira au cachot vingt-un mois, tandis que j'absous insolemment les *Broglie*, les *Bezenval*, les *d'Autichamp*, les *Barentin*, et jusqu'à *Lambesc*. Les Belges se soulèvent, et nous offrent une alliance désirée par les deux peuples. Un homme est assez hardi et assez puissant pour faire renvoyer au congrès belgique ses lettres sans les ouvrir, de peur qu'à l'imitation des Belges, les autres peuples, dans l'espoir de cette alliance, ne tentent une insurrection, et ne fassent avorter mon plan.

Comme l'armée de ligne, en général, est composée d'hommes à caractère, c'est sur-

tout l'armée que je travaille en mille manières, pour l'empêcher de soutenir les patriotes. Je jette dans les fers le patriote Muscar, et je l'y retiens deux ans, malgré les cris de toute la France; je licencie jusqu'à quarante mille soldats trop patriotes, et des régimens entiers, comme celui de Vivarais, afin de mettre les officiers plus à l'aise pour débaucher, s'ils peuvent, à la patrie, le reste de l'armée. Je ne laisse aucun doute aux soldats, que tôt ou tard ma vengeance les atteindra, s'ils se montrent citoyens. Le régiment de Châteauvieux avoit déclaré qu'il ne marcheroit point contre l'assemblée nationale. Je le fais fusiller tout entier, ou envoyer aux galères par l'assemblée nationale elle-même, qui ne rougit pas de voter des remercîmens au traître Bouillé, pour avoir massacré ceux à qui elle devoit son salut. Les gardes françaises ont pris la Bastille. Ce nom glorieux de gardes françaises, qui auroit dû devenir la récompense des régimens qui se seroient signalé par quelque exploit fameux, je l'efface des noms de l'armée; je me hâte d'en abolir la mémoire, comme Rome abolissoit le nom de *Manlius*, et défendoit de le porter, en haine de son crime. Dès les premiers jours de son généralat, Lafayette, au lieu de

retenir ces héros, ne cherche qu'à se débarrasser de leur courage et de leur patriotisme incommode ; il les engage à prendre des congés ; il ne peut cacher la haine secrète qu'il leur porte ; il licencie, il dégrade arbitrairement la compagnie de l'Oratoire : la vengeance de la cour poursuit sans relâche les restes de ce brave régiment ; et fiez-vous à elle pour lui faire expier la conquête de la Bastille : elle se souvient comment les décemvirs, pour se défaire du tribun *Sicinius Dentatus*, et de ses vétérans patriotes, les envoient sur les frontières, et chargent le général de les faire tous périr dans une embuscade.

Mais c'est Paris qui a fait la révolution, c'est à Paris qu'il est réservé de la défaire, tandis qu'à mesure que l'espérance des patriotes s'éloigne, et qu'ils en reconnoissent la chimère, leur première ardeur se refroidit et leur parti s'affoiblit tous les jours. La seule douleur dont le temps ne console point et qu'il ne fait qu'aigrir, la douleur de la perte des biens accroît sans cesse le ressentiment de toutes les sangsues de l'ancien régime ; je fortifie leur parti de la *cupidité* de tous les boutiquiers, de tous les marchands qui soupirent après leurs créanciers ou leurs ache-

teurs émigrés. Je le fortifie des *craintes* de tous les rentiers, dont la peur de la banqueroute a si puissamment aidé la révolution, et qui ne voyant que du papier, et point de comptes au dedans, et au dehors des préparatifs de guerre, s'effrayent d'une banqueroute; je le fortifie sur-tout ce parti de la *lassitude* des gardes nationales parisiennes. Depuis deux ans, j'ai soin de tapoter le tambour du matin au soir, de les tenir, autant que possible, hors de leur comptoir, de leur cheminée et de leur lit. Au milieu de la plus profonde paix, la face de la capitale est aussi hérissée de baïonnettes, depuis deux ans, que si Paris étoit assiégé par deux cent mille Autrichiens. Le Parisien, arraché sans cesse de chez lui pour des patrouilles, pour des revues, pour des exercices, las d'être transformé en Prussien, commence à préférer son chevet ou son comptoir au corps-de-garde; il croit bonnement (pour adoucir le mot), que l'assemblée nationale n'auroit pu faire ses décrets sans les 60 bataillons; que c'est seulement après la révolution que finira l'achèvement de sa campagne, plus fatigante que la guerre de sept ans : quand finira cette révolution! quand commencera la constitution! nous étions moins las dans l'ancien ré-

gime ! C'est là où je les attendois tous ; deux ans de libelles ont préparé l'opinion : j'ai commencé par acheter tous les orateurs, tous les journalistes à vendre ; à défaut d'en trouver un assez grand nombre à mon gré, des hommes qui m'étoient déjà vendus, j'en ai fait des orateurs et des journalistes, et j'en ai même fait venir d'outre-mer. Ne pouvant exaucer la prière comique de *Foucault:* « Que » le peuple ne sache jamais lire », j'ai empoisonné la source de ses lectures : il falloit qu'il achetât les papiers patriotes ; j'ai fait pleuvoir tous les matins une manne de papiers aristocrates. Pendant deux ans, j'ai dit aux marchands : « Ce sont les Jacobins incen- » diaires qui empêchent le retour de l'abon- » dance » ; aux rentiers : « ce sont les Jaco- » bins qui empêchent le rétablissement de la » paix et de l'ordre dans les finances » ; aux patrouilles : « ce sont les Jacobins qui pro- » longent, qui éternisent la révolution, pour » essayer l'automatie et la mauvaise humeur » de l'armée parisienne contre les patriotes ». J'excite ceux-ci sous main à aller démolir Vincennes, et je traîne l'armée à une expédition contre les patriotes ; puis je prends d'elle le serment d'une obéissance aveugle : alors je

vois que le grain de la calomnie a levé suffisamment. On avoit fait la révolution avec ces trois mots : *calotin*, *lanterne* et *aristocrates*, je prends ma revanche, et je ferai la contre-révolution avec ces deux mots : *factieux* et *républicains*. Ce mot, souillé par les brigands de Rome, ce beau mot de *républicain*, qui dans son sens propre signifie *celui qui n'est heureux que du bonheur public*, ce nom d'une vertu sublime, de la vertu opposée au vice de l'égoïsme, je réussis à le diffamer, après avoir, pendant deux ans, attisé le royalisme par tous les soufflets de la liste civile. Comme quelques républiques ont chassé les rois, je présente ce mot *républicain* comme synonyme de *factieux*, de *régicide*, de *Ravaillac*. Chez un peuple naturellement bon, cette idée achève d'égarer. Les esprits sont préparés; les Jacobins sont mûrs; le roi part : c'est le signal donné à tous les émigrans de s'avancer vers les frontières, à toutes les puissances de l'Europe d'inonder de leurs esclaves enrégimentés les bords du Rhin ; alors je publie un manifeste ; Louis XVI, d'Artois, Condé, tous les Bourbons, tous les despotes, offrent de ratifier la constitution des *Chapelier* et des *Dandré*, avec quelques légers amendemens, tels que

le rétablissement de la chambre haute, de la noblesse, etc. ; en un mot, la constitution anglaise. La majorité de l'assemblée nationale, Bailly, Lafayette, Bouillé, Montmorin, tous les généraux, (on pense bien que j'en excepte au moins un ou deux) sont dans le complot. Tous les orateurs, journalistes, libellistes, barbouilleurs, afficheurs de la liste civile, de s'écrier aussi-tôt : « Les Français » ne sont-ils pas bien heureux d'arriver sans » une seule goutte de sang à cette consti- » tution admirable, qui a coûté aux Anglais » dix-sept guerres civiles » ? L'assemblée nationale bataille pour le *decorum*, et pour se faire payer un peu plus cher l'expédition de la charte constitutionnelle ; les pairies pleuvent à droite et à gauche dans le corps constituant ; enfin le décret est rendu aux acclamations et aux illuminations. Alors, ou bien les départemens conservent pour le décret ce saint *respect* pour la loi, que je me suis tant efforcé de leur prêcher depuis deux ans, ou quelques départemens se soulèvent ; mais tous les chefs de l'armée, Bouillé, Rochambeau, Lafayette, trahissent : que dis-je ! ils *obéissent* à la loi ; ils marchent contre les départemens *rebelles ;* ils introduisent cent mille Autrichiens, Prussiens, et il n'en faut

pas tant, alors, pour les soumettre : et puis, quand quelques départemens seroient démembrés de la France, en coûte-t-il rien aux rois pour parvenir à leurs fins ? Charles premier, outre le pillage de Londres, ne promit-il pas à l'armée écossaise d'annexer au royaume d'Écosse quatre comtés du nord ?

Mais je suppose que le roi soit arrêté dans sa fuite : eh bien ! la partie n'est que remise ; et c'est alors que je fais voir à tous les despostes que je l'avois bien liée. Après une arrestation obligée et des arrêts concertés et de bienséance, je ne crains pas de laisser voir à ceux qui ne sont pas aveugles, que c'est moi qui ai fait partir le roi, puisqu'au lieu de le punir, je choisis ce moment pour augmenter la prérogative royale, pour châtrer la constitution. En même temps que j'absous, que je récompense le roi fugitif, je mande à la barre de l'assemblée nationale un de ces tribunaux dont le gouvernement n'a jamais manqué, quand il a voulu faire périr Socrate, ou le grand pensionnaire de Vitth, ou crucifier votre Dieu ; et je lui enjoins de condamner les patriotes. D'un bout de la France à l'autre, je fais calomnier et décréter les hommes dont je redoute le plus l'énergie et les lumières ; j'avois fait pendre un homme

pour avoir la loi martiale; j'en fais pendre deux pour la mettre à exécution ; je massacre les meilleurs patriotes, jusque sur l'autel de la patrie (1) ; enfin je couronne mes trahisons par un dernier décret qui ouvre à tous les contre-révolutionnaires la libre sortie du royaume. Allez rejoindre, leur dit l'assemblée nationale, allez rejoindre, avec armes et bagage, l'armée des conjurés. Je prouve ainsi

---

(1) Le massacre du champ de Mars a cela de bien plus odieux que le massacre de Nanci, que Bouillé du moins livroit un combat à des citoyens armés, au lieu que le *héros* des deux mondes et le *philosophe* Bailly assassinoient lâchement des femmes, des enfans, et une multitude sans armes et sans défiance. Ce sont ces modérés, avec leurs baïonnettes sanglantes, qui appeloient ma plume incendiaire. Abominables hypocrites ! S'il y avoit des coupables, ils étoient sans armes ; vous aviez une armée pour vous assurer de leur personne, et vous les fusillez pour vous épargner l'embarras de les juger et de reconnoître leur innocence. Un citoyen échappé de cette boucherie m'a assuré avoir marché, pour sa part, sur près de deux cents morts ou mourans. Quelle horrible loi que cette loi martiale, qui *tue arbitrairement* des citoyens qu'elle pouvoit arrêter et faire juger ! Non, il n'y a que des antropophages, des Cannibales en écharpe, qui puissent aller ainsi à la chasse des hommes !

165

à toute l'Europe, ou que le peuple parisien est le plus stupide de tous, ou qu'il demande à grands cris la contre-révolution, du moins la constitution anglaise, que demandent aussi d'Artois, Condé, comme ils s'en sont expliqués.

Messieurs, je viens de vous développer le plan de la plus horrible conjuration qui ait jamais été faite contre la liberté, et tel que je n'ai pu mettre ce plan que dans la bouche du démon de l'aristocratie. Eh bien! ce plan, je ne dis pas a été proposé par les Dandré, les Chapelier, les Barnave, les Lameth, les Lafayette; mais il a été décrété, exécuté d'un bout à l'autre, par vos représentans, à l'exception d'un ou deux faits dont je n'ai pas la preuve matérielle, mais seulement de fortes présomptions; ce sont leurs procès-verbaux que je viens de parcourir. Prosternez-vous donc devant l'assemblée nationale de 89, et décernez à *l'heureux* Sylla des remercimens, des épées d'or, des médailles et des statues.

N. B. Instruits par la journée du 21 juin, les nouveaux cochers du pouvoir exécutif ont *sagement* tourné sur la gauche, et changé un peu de route, mais non de but.

FIN.